



COMPTES ADMINISTRATIFS

EXERCICE 2017

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Les comptes administratifs soumis au Conseil Communautaire du 29 mars 2018 retracent l'exécution du budget principal de la collectivité et des différents budgets annexes au cours de l'exercice comptable 2017. Ces comptes administratifs sont en concordance avec les comptes de gestion établis par le Trésorier.

Le présent rapport synthétise les éléments fournis pour l'ensemble des budgets dans le document comptable officiel.

Budgets concernés – budget Principal et 8 budgets annexes:

- Budget Bâtiment
- Budget ZAC
- Budget Emprises Militaires
- Budget Transport
- Budget Centre Balnéoludique
- Budget Ordures Ménagères
- Budget Assainissement
- Budget Eau

Préambule - Rappel des faits marquants de 2017

Au 1^{er} janvier 2017, le budget de la Communauté Urbaine d'Arras a intégré de nouveaux paramètres :

- L'extension du périmètre communautaire arrageois par le rattachement de 7 nouvelles communes - Basseux, Boiry Saint Martin, Boiry Sainte Rictrude, Ficheux, Ransart, Rivière et Roeux. La Communauté Urbaine d'Arras est donc passée de 39 à 46 communes.
- Le transfert de la compétence voirie et l'extension des cimetières
- La création de l'Office de Tourisme communautaire sous forme de SPL (Société Publique Locale)
- La prise en compte du versement d'une indemnité pour perte d'exploitation pour le délégataire en charge de l'exploitation du centre balnéoludique suite à sa fermeture pour travaux.

La structure budgétaire 2017 de la Communauté Urbaine d'Arras est donc impactée par ces évolutions.

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

BUDGET PRINCIPAL

I – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET PRINCIPAL DANS SES GRANDES MASSES

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses d'ordre	7 534 774	Recettes d'ordre	2 122 366
	Dépenses Réelles	61 411 633	Recettes Réelles	81 150 835
	<i>Dt subv. aux budgets annexes</i>	3 783 478	Produits exceptionnels dt cessions	358 926
	Transport	1 479 554	Résultat de fonctionnement N-1	19 438 303
	Quartiers Vauban	405 106		
	Centre Balnéoludique	712 355		
Ordures ménagères	1 186 464			
Total	68 946 407	Total	103 070 429	
+ 34 124 023				
SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses d'ordre	8 920 306	Recettes d'ordre	14 332 715
	Résultat d'investissement N-1	1 964 331	Excédent de fonct. capitalisé N-1	7 632 910
	Dépenses réelles d'équipement	18 606 586	Recettes réelles d'équipement	3 977 181
			Autres recettes d'investissement	3 473 468
	Ecritures de réimp. / régularisation	3 191 380	Ecritures de réimp. / régularisation	2 490 944
	Remb. Capital de la dette	6 086 742	Mobilisation d'emprunt	4 500 000
	Caution	360	Caution	1 440
	Subv. équilibre budget annexe	3 117 618		
	Total	41 887 324	Total	36 408 658
	-5 478 666			
+ 28 645 356				
RAR 2017	11 220 153	RAR 2017	1 289 456	
RESULTAT après prise en compte des RAR 2017		18 714 659		

En incluant les résultats reportés de N-1, il ressort :

- en fonctionnement, un excédent cumulé de + 34 124 023€
- en investissement, un déficit cumulé de – 5 478 666€
- soit un résultat cumulé excédentaire avant prise en compte des « restes à réaliser » de + 28 645 356€

Le montant des « restes à réaliser » en dépenses d'investissement est de 11 220 153€ et en recettes d'investissement de 1 289 456€ soit un solde de restes à réaliser de 9 930 697€. Ces restes à réaliser feront l'objet de reports dans le cadre du budget primitif 2018.

Après prise en compte du solde de ces « restes à réaliser », le résultat cumulé disponible est de 18 714 659€.

II – LES DEPENSES ET LES RECETTES REELLES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Si on exclut les écritures d'ordre en dépenses et en recettes,

- les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 61 411 633€
- les recettes réelles de fonctionnement ont atteint 81 509 760€, hors excédent de la section de fonctionnement reporté de N-1, et 100 948 063€ en intégrant l'excédent de fonctionnement reporté de N-1 pour 19 438 303€.

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
Charges à caractère général	7 236 192	Excédent de fonct. reporté de N-1	19 438 303
Reversements aux communes	26 195 431	Impôts et taxes dt TH, TFB, TFFNB, CFE, CVAE, IFER, TASCOM, FNIGR, FPIC, Taxe de séjour, droit de place ...)	59 505 407
dt AC = 20 334 349€ / DSC = 5 861 082€		Dotations et subventions (dt DGF, DC RTP, all. compensatrices)	19 398 996
Autres reversements de fiscalité (dt FPIC)	342 609	Produits exceptionnels dt cessions	358 926
Charges "brutes" de personnel et frais assimilés	13 906 864	Autres ressources (refacturation MAD, remb. Divers personnel, produits des domaines, remboursement sinistres)	1 712 095
Versement subventions, SDIS et indemnités	7 290 130		
dt subventions ass + MAD = 3 027 870€		Reprises sur provisions	534 336
dt SDIS = 2 882 437€			
dt autres et indemnités = 841 018€			
dt admissions en non valeur = 538 805€			
Charges financières (intérêts dette)	2 190 353		
Provisions pour risques	320 448		
Equilibre des budgets annexes* et autres	3 929 605		
TOTAL DEPENSES REELLES	61 411 633	TOTAL RECETTES REELLES	100 948 063

* taux d'exécution calculé sur la base du budget voté : BP + DM = 94,16%

*** Subv. d'équilibre au fonct. des budgets annexes :**

Budget Transport	1 479 554
Budget Ordures Ménagères	1 186 464
Budget Quartiers Vauban	405 106
Budget Balnéoludique	712 355

• **COTE DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT :**

En 2017, les dépenses réelles de fonctionnement ont été exécutées à 94,16% par rapport aux crédits votés au titre de l'exercice (BP + DM).

Le premier poste de dépenses en fonctionnement reste celui des reversements aux communes via l'Attribution de Compensation et de la Dotation de Solidarité Communautaire pour 26 195 431€ soit 42,66% des dépenses réelles de fonctionnement.

Les charges « brutes » de personnel (c'est-à-dire les charges de personnel non retraitées notamment des refacturations) et frais assimilés représentent 13 906 864€, soit 22,65% des dépenses réelles de fonctionnement. Il convient ici de souligner que les délais de remplacement d'agents, dont des cadres supérieurs ayant quitté la CUA en cours d'année 2017, ont eu pour effet de minorer le niveau d'exécution de ce poste de dépenses.

Les charges à caractère général se sont élevées à près de 7 236 192€. Quant aux autres charges courantes pour 7 290 130€, elles se répartissent notamment entre les subventions aux associations pour 3 027 870€ (subventions + mises à disposition) et la contribution qui est versée au bénéfice du contingent incendie (2 882 437€).

Les charges financières liées notamment aux intérêts de la dette ont représenté une dépense de 2 190 353€.

Le budget principal est amené à équilibrer, en fonctionnement, certains de ses budgets annexes. Pour 2017, cet équilibre est intervenu à hauteur de 3 783 478€ dont 1 479 554€ pour le budget transport. Cette subvention d'équilibre au budget transport est en baisse de -38,5% par rapport à 2016. Cette baisse s'explique par la hausse des ressources liées au Versement Transport du fait du passage du taux à 0,90% en 2017 contre 0,85% en 2016.

• **COTE RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT :**

Les recettes de fonctionnement du budget principal sont composées majoritairement de ressources issues de la fiscalité directe locale.

Depuis 2013, la Communauté Urbaine d'Arras n'a pas fait évoluer les taux de la fiscalité « ménages et entreprises » sur son territoire. Les taux votés au titre de l'année 2017 sont donc identiques à ceux de 2013 :

	2013	2014	2015	2016	2017
TH	16,53%	16,53%	16,53%	16,53%	16,53%
TF	5,77%	5,77%	5,77%	5,77%	5,77%
TFNB	11,45%	11,45%	11,45%	11,45%	11,45%
CFE	30,58%	30,58%	30,58%	30,58%	30,58%

En 2017, et pour la quatrième année consécutive, la Communauté Urbaine d'Arras a enregistré une baisse de sa Dotation Globale de Fonctionnement, consécutivement au plan d'économies de 50 milliards d'€ demandés par l'Etat sur la période 2015 à 2017, en sus de la baisse déjà enregistrée en 2014, 2015 et 2016. Pour rappel, une diminution par deux de la baisse de la DGF sur 2017 a été opérée conformément aux engagements figurant dans la Loi de Finances pour 2017 (prélèvements de 1,24% sur les recettes réelles de fonctionnement de N-2 au lieu de 2,48%). Les baisses totales de DGF enregistrées sur la période ont été les suivantes :

- - 711 267€ entre 2013 et 2014
- - 1 806 120€ entre 2014 et 2015
- - 1 840 004 entre 2015 et 2016
- - 567 168€ entre 2016 et 2016

Sur la période 2014-2017, la perte de ressources pour la collectivité consécutivement, notamment, à la contribution à la réduction des déficits publics, représente en cumul des cumuls plus de 12,5 millions d'euros.

• **UNE EPARGNE BRUTE EN HAUSSE SUR 2017**

Rappel : l'épargne brute(ou CAF) correspond au solde des opérations réelles de fonctionnement, hors excédent de fonctionnement reporté de N-1 et opérations exceptionnelles.

Au 31/12/2017, l'Epargne Brute est de près de 19,2 M€.

En millions d'€	2011	2012	2013	2014	2015*	2016*	2017*
Dépenses réelles de fonctionnement	69,0	72,4	79,8	79,0	77,0	75,5	75,3
Recettes réelles de fonctionnement	82,8	86,5	94,0	94,5	93,7	91,3	94,5
Epargne brute	13,8	14,1	14,2	15,5	16,7	15,8	19,2

*En 2015, la compétence relative à la gestion des déchets ménagers a été isolée au sein d'un budget annexe. Afin de comparer le niveau des dépenses et des recettes sur la période, le Budget principal et OM sont présentés de manière consolidée à compter de 2015.

*A noter que pour le calcul de l'épargne brute de 2017, les recettes réelles de fonctionnement ont été diminuées de la perception sur 2017 d'un acompte de 50% versé par anticipation (pour un montant de 539 416€) au titre de 2018 en ce qui concerne la TASCOM pour les exploitants de surfaces commerciales supérieures à 2 500M². Cette mesure a donc impacté à la hausse les produits de la TASCOM uniquement sur la première application du dispositif, soit en 2017. D'où la nécessité de retraiter cet événement exceptionnel

Cette hausse de l'épargne brute s'explique notamment :

- Par la prise de compétence voirie au 01/01/2017. Le transfert de charges des communes vers la CUA est venu modifier la structure des dépenses de fonctionnement par rapport à celles de 2016, du fait de la neutralisation des charges transférées via la minoration des AC (Attribution de Compensation), de la majoration des dépenses d'entretien sur l'ensemble de la voirie et par l'intégration, via transfert depuis les communes, du personnel affecté à la voirie. Il est donc logique que l'Epargne brute soit en hausse afin de permettre à la CUA de porter les investissements nouveaux et conséquents au titre de la voirie.
- Par la baisse des intérêts de la dette consécutivement au désendettement opéré sur ce budget
- Par le versement d'une subvention d'équilibre au budget transport plus faible que celle versée en 2016 (2,4M€ en 2016 et en 2017 1,5M€), eu égard aux recettes de VT enregistrées au cours de l'exercice (effet bases, effet taux)
- Par une ponction sur la DGF inférieure à celle opérée en 2017 (participation à la réduction des déficits publics divisée par deux par rapport à 2016)
- Par une évolution plus faible que prévue de la masse salariale eu égard au délai de remplacement d'un certain nombre d'agents, dont des cadres supérieurs, qui ont quitté en 2017 la collectivité.

III – LES DEPENSES ET LES RECETTES REELLES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT			
DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
<u>Déficit investissement reporté N-1</u>	1 964 331	<u>Couverture du déficit et reports N-1 (1068)</u>	7 632 910
<u>Dépenses d'équipement (20,204,21,23,26,27)</u>	18 606 586	<u>Subventions d'investissement reçues</u>	3 977 181
<u>Equilibre des budgets annexes</u>	3 117 618	<u>Autres ressources (FCTVA, TA, Av.remb)</u>	3 473 468
<i>dont Equilibre budget Baléno ludique</i>	3 117 618		
<u>Remboursement du capital de la dette</u>	6 086 742	<u>Mobilisation d'emprunt</u>	4 500 000
<u>Ecritures de réimp./régularisation</u>	3 191 380	<u>Ecritures de réimp./régularisation</u>	2 490 944
<u>Caution</u>	360	<u>Caution</u>	1440
TOTAL DEPENSES REELLES	32 967 017	TOTAL RECETTES REELLES	22 075 943

• COTE DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT :

Les dépenses d'équipement se sont élevées à 18 606 586€ auquel il convient d'ajouter l'équilibre en investissement du budget annexe du centre balnéoludique pour 3 117 618€.

Le remboursement du capital de la dette s'est élevé à 6 086 742€.

Liste des dépenses d'équipement réalisées sur le budget Principal en 2017

VOIRIES	5 698 810 €	FOURRIERE/REFUGE Site Mory	120 967 €
SALLE STE CLAIRE	1 619 568 €	BATIMENT ASPREMONT	114 974 €
AIDE ETAT - LOGEMENT	1 581 791 €	ENTRETIEN ZONE D'ACTIVITES	93 628 €
FDC	1 170 145 €	MARCHE AUX BESTIAUX	76 863 €
RESERVE FONCIERE	1 095 949 €	SCHEMA VELOS	76 681 €
AIDE CUA - LOGEMENT	980 489 €	ETUDE TRANSITION ENERGETIQUE	63 410 €
ANRU	839 968 €	PLAN CLIMAT	61 481 €
PLAN BOISEMENT	686 587 €	TRAVAUX DE PERFORMANCES ENERGETIQUES	56 051 €
VEHICULE dont véhicules pour voirie	670 055 €	BASE NAUTIQUE - STADE D'EAUX VIVES	55 130 €
ENTRETIEN POTEAUX ET BOUCHES INCENDIE	578 147 €	BASSIN D'EAU PLATE	51 715 €
DEPENSES DE STRUCTURES (meublier, matériel, informatique dt voirie)	428 121 €	SAGE SCARPE AMONT	41 400 €
ENTRETIEN SALLES DE SPORT	406 270 €	THELUS MISE EN VALEUR DU MOULIN	39 979 €
AIRE D'ACCUEIL GDV	329 264 €	DIVERS	38 510 €
ENTRETIEN BATIMENT COMMUNAUTAIRE	320 107 €	DIG SCARPE	32 240 €
ACCESSIBILITE PMR	263 267 €	UNIVERSITE	29 406 €
ELABORATION PLUI	223 591 €	ENTRETIEN AIRE ACCUEIL GENS DU VOYAGE	27 450 €
APPORT EN CAPITAL AGENCE FRANCE LOCALE	211 000 €	SOUTIEN ACTIONS DE FORMATION EMPLOIS	25 000 €
ZONE DE LOGEMENT BROUSSAIS	181 250 €	CHEMIN MULTIMODAL	20 553 €
BATIMENT DU GOUVERNEUR	157 557 €	ETUDE HYDRAULIQUE ET SEDIMENTAIRE SCARPE	16 368 €
BLN	122 847 €		

• **COTE RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT :**

A noter qu'en 2017, la Collectivité a recouru à l'emprunt sur le budget principal pour un montant de 4 500 000€, souscrit auprès de l'Agence France Locale sur une durée de 15 ans et à taux fixe de 1,199%. Il convient ici de préciser que le recours à l'emprunt sur 2017 a été inférieur à l'annuité en capital du remboursement de la dette (6,086M€). Le budget principal s'est ainsi désendetté de près de 1,6M€ entre 2016 et 2017.

	au 31/12/2016			au 31/12/2017							Observations	
	Encours de dettes au 31/12/2016	Provision cumulée jusqu'au 31/12/2016 annuité Emprunt In fine	Encours de dettes au 31/12/2016 déduction faire provisions cumulées Emprunt In Fine	annuités d'emprunt 2017 (remboursement annuité en capital)	Provision annuité 2017 Emprunt In fine*	Transfert d'emprunt communes entrantes au 01/01/2017	Transfert d'emprunt communes entrantes au 01/01/2017	Avances remboursables Agence de l'eau (prêt à 0%) au 20/10/2017	Mobilisation emprunt nouveau 2017	Encours de dette au 31/12/2017		
BUDGET PRINCIPAL	70 164 676	1 960 000	68 204 676	5 596 742	490 000	-	-	-	4 500 000	66 617 934	désendettement	-1 586 742,12

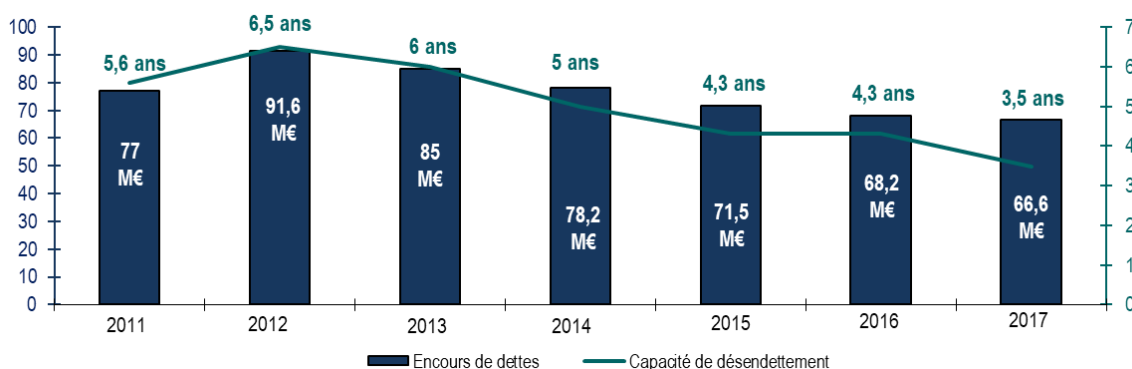
*Emprunt In Fine : remboursement de la totalité du capital en 2022 - un emprunt obligatoire souscrit en 2013 sur 10 ans pour 4,9M€. Chaque année, une provision est réalisée sur les échéances annuelles, soit en cumul depuis 2013, la somme atteint au 31/12/2016 : 1 960 000€

Les recettes d'investissement de l'exercice sont par ailleurs composées pour près de 3 977 181€ (hors cessions) de subventions d'équipement et de ressources issues du FCTVA, de la Taxe d'Aménagement, et du remboursement d'avances consenties à des tiers pour 3 473 468€. Les subventions d'équipement reçues se répartissent de la manière suivante :

AIDE ETAT - LOGEMENT (ANAH)	917 594 €	DIG SCARPE (Interco)	34 165 €
AIDE ETAT PARC PRIVE FART (ANAH)	202 978 €	ENTRETIEN POTEAUX ET BOUCHES INCENDIE (Aménageurs)	33 600 €
AIDE ETAT - LOGEMENT (Etat)	425 761 €	ELABORATION PLUI (Etat)	28 058 €
RENOUVELLEMENT URBAIN (ANRU)	113 711 €	SAGE SCARPE AMONT (Agence de l'Eau)	22 279 €
RENOUVELLEMENT URBAIN (Région)	106 624 €	AIDE CUA - LOGEMENT (Rbst)	21 508 €
ETUDE TRANSITION ENERGETIQUE (Etat)	600 000 €	MOBILITE ELECTRIQUE (Communes)	21 487 €
AV. REMB.-ZONE DE LOGEMENT BROUSSAIS (Territoires 62)	450 000 €	MOBILITE ELECTRIQUE (Région)	13 220 €
PLAN CLIMAT (Etat)	400 000 €	MONUMENT FRATERNISTAION (mécénat)	20 000 €
HOSPICE ST PIERRE - Différé de paiement Ville d'Arras	300 000 €	ETUDE TRANSITION ENERGETIQUE (Région)	10 781 €
AV. REMB. ACHICOURT	100 000 €	ENTRETIEN VOIRIES GROSSES REPARATION (Rbst tx cpte de	7 474 €
AV. REMB. ENTREPRISES	100 000 €	ENTRETIEN VOIRIES GROSSES REPARATION (Département)	2 450 €
ELABORATION PLUI (Région)	44 205 €	POLITIQUE HABITAT DURABLE (Rbst)	1 288 €

• **CAPACITE DE DESENDETTEMENT :**

L'encours de dettes du budget principal se situe au 31/12/2017 à 66,6 M€ (après déduction des provisions pour remboursement de l'emprunt In Fine). Ramené à l'épargne brute dégagée au compte administratif 2017 pour 19,2 M€, la capacité de désendettement à fin 2017 est de 3,5 ans.



A fin 2017, l'amélioration de la capacité de désendettement du budget Principal s'explique par la conjonction d'une épargne brute en hausse et d'un encours de dettes en baisse.

PRESENTATION SYNTHETIQUE DES RESULTATS DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017
BUDGET PRINCIPAL + BUDGETS ANNEXES (hors assainissement et eau)

I – LES RESULTATS ET LES « RESTES A REALISER »

		Fonctionnement	Investissement	Résultat cumulé	RAR 2017 /2018	Résultat après prise compte des RAR 2017/2018
PRINCIPAL	Dépenses	68 946 407	41 887 324		11 220 153	
	Recettes	103 070 429	36 408 658		1 289 456	
	Résultat	34 124 023	-5 478 666	28 645 356	9 930 697	18 714 659
BATIMENT*	Dépenses	555 469	2 233 652		16 293	
	Recettes	995 250	2 170 088		0	
	Résultat	439 780	-63 564	376 216	16 293	359 923
ZAC	Dépenses	3 402 801	3 311 176		1 375 266	
	Recettes	5 520 992	4 192 998		700 000	
	Résultat	2 118 190	881 821	3 000 012	675 266	2 324 746
QUARTIERS VAUBAN	Dépenses	1 047 159	6 197 298		1 581 325	
	Recettes	1 047 159	7 623 510		533 574	
	Résultat	0	1 426 212	1 426 212	1 047 751	378 461
TRANSPORT	Dépenses	12 944 661	4 355 355		463 859	
	Recettes	12 944 661	5 557 062		0	
	Résultat	0	1 201 707	1 201 707	463 859	737 848
CENTRE BALNEO LUDIQU	Dépenses	1 688 970	3 546 390		2 892 019	
	Recettes	1 688 970	5 956 406		482 003	
	Résultat	0	2 410 016	2 410 016	2 410 016	0
ORDURES MENAGERES	Dépenses	15 112 739	0		0	
	Recettes	15 112 739	0		0	
	Résultat	0	0	0	0	0
total : solde des RAR 2017					14 543 882	

* A noter s'agissant du budget bâtiment que la Communauté Urbaine d'Arras a récupéré au 01/01/2017 un stock de dettes d'un montant de 57 573€ issu de la Communauté de Communes d'Osartis-Marquion en ce qui concerne la Boulangerie de la commune de Roeux qui a intégré la Communauté Urbaine d'Arras à la même date.

II – LES OPERATIONS D'EQUIPEMENT 2017

Sur les budgets annexes, hors assainissement et eau, le montant des dépenses d'équipement représente 11 784 985€ pour 2 458 141€ de co-financements et cessions (ZAC).

BUDGET BATIMENT		DEPENSES	RECETTES	EMPRISES MILITAIRES		DEPENSES	RECETTES
ADRIANOR RENFORCEMENT		9 275		BAT 29 - CAVE DU MOULIN		34 076	
BAT 4 - ORDINAIRE		4 477		CITADELLE - BAT DIVERS		79 454	
BAT 5 - LES ARCHERS		3 399		CITADELLE - PLANTATIONS		71 573	
BOULANGERIE DE ROEUX		173 450		RECONQUETE POLE MILITAIRE		477 827	
SAMADA		29 127		REQUALIFICATION PHASE 2		1 736 163	220 426
TOTAL		219 728	0	VOIRIES ET RESEAUX DIVERS		161 702	
				TOTAL		2 560 795	220 426
BUDGET ZAC		DEPENSES	RECETTES	BUDGET TRANSPORT		DEPENSES	RECETTES
ACTIPARC		2 038 989		AGENCE LOCALE DE FRANCE		5 200	
ARTOIPOLE II			98 298	AMENAGEMENT DOMAINE PUBLIC		524 510	
BONNETTES			171 380	MATERIEL DE TRANSPORT		2 623 986	
DAINVILLE - ACHICOURT			34 480	TRAVAUX AMENAGEMENT BATIMENTS		172 034	27 900
MAIL DES ROSATI		207	181 046	TOTAL		3 325 731	27 900
THELUS		900	188 678				
VAL DE SCARPE II		1 326 023		BUDGET BALNEO		DEPENSES	RECETTES
ZAC ACTIPARC			1 337 451	CENTRE AQUALUDIQU		2 275 930	
ZAL LE BRUNHAUT			198 483	TOTAL		2 275 930	0
ZI EST		28 072					
ZONE ACTIVITE THELUS		8 611					
TOTAL		3 402 801	2 209 815				

**PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017
BUDGET ASSAINISSEMENT**

I – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET ASSAINISSEMENT DANS SES GRANDES MASSES

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses d'ordre	1 667 324	Recettes d'ordre	289 245
	Dépenses Réelles	797 901	Recettes Réelles	4 217 491
			Résultat de fonctionnement N-1	611 666
		2 465 225		5 118 401
		+ 2 653 176		
SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses d'ordre	289 245	Recettes d'ordre	1 667 324
			Résultat d'investissement N-1	351 409
			Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	631 667
	Dépenses réelles d'équipement	3 637 523	Recettes réelles d'équipement	639 454
	Remb. Capital de la dette	1 256 322	Avances remboursables Agence Eau (0%)	816 751
			Mobilisation d'emprunt	1 000 000
		5 183 090		5 106 605
			-76 484	
		+ 2 576 692		
RAR 2017	930 240		78 690	
RESULTAT après prise en compte des RAR 2017		1 725 142		

En incluant les résultats reportés de N-1, il ressort :

- en fonctionnement, un excédent cumulé de + 2 653 176€
- en investissement, un déficit cumulé de – 76 484€
- soit un résultat cumulé avant prise en compte des « restes à réaliser » de + 2 576 692€

Le montant des « restes à réaliser » en dépenses est de 930 240€ et en recettes de 78 690€, soit un solde de 851 560€. Ces restes à réaliser feront l'objet de reports dans le cadre du budget primitif 2018.

Après prise en compte du solde de ces « restes à réaliser », le résultat disponible est de 1 725 142€.

II – LES DEPENSES ET LES RECETTES REELLES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Si on exclut les écritures d'ordre en dépenses et en recettes :

- les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 797 901€.
- les recettes réelles de fonctionnement ont atteint 4 217 491€ hors excédent de la section de fonctionnement reporté de N-1 et 4 829 157€ en intégrant l'excédent de fonctionnement reporté de N-1 pour 611 666€.

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
<u>Charges à caractère général</u>	199 894	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	611 666
<u>Charges de personnel et frais assimilés</u>	187 188	Vente de produits fabriqués, prestations de services...	2 878 520
<u>Autres charges de gestion courante</u>	26 745	Subventions d'exploitations	1 294 909
<u>Charges financières</u> (intérêts dette)	356 775	Autres produits de gestion courante	41 087
<u>Charges exceptionnelles</u>	27 299	Produits exceptionnels	2 975
TOTAL DEPENSES REELLES	797 901	TOTAL RECETTES REELLES	4 829 156

- **COTE DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT :**

En 2017, les dépenses réelles de fonctionnement ont été exécutées à 82,49% par rapport aux crédits votés (BP + DM).

Le premier poste de dépenses en fonctionnement est celui des intérêts de la dette qui s'élève à 356 775€.

Le second poste de dépenses est celui des charges à caractère général pour un montant de 199 894€. Ce poste regroupe notamment les taxes foncières, les taxes sur les ouvrages hydrauliques et les frais pour réaliser les contrôles de conformité.

Les dépenses de personnel et frais assimilés s'élèvent à 187 188€.

- **COTE RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT :**

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent entre des ventes de produits fabriqués, des subventions d'exploitation et des produits exceptionnels liés à une cession.

Parmi les ventes de produits fabriqués figurent la part surtaxe assainissement revenant à la CUA pour 2 252 355€ et la Prime pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC) pour 453 257€.

Les subventions d'exploitation pour 1 294 909€ correspondent quant à elles à la surprime d'épuration versée par l'Agence de l'Eau.

- **UNE EPARGNE BRUTE EN HAUSSE**

Au 31/12/2017, l'Épargne brute dégagée par le Budget Assainissement est de 3,4 M€. Elle se situe en hausse par rapport à 2016 du fait de la perception en 2017 d'un montant de surprime d'épuration supérieur au montant perçu les années antérieures.

III – LES DEPENSES ET LES RECETTES REELLES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT			
DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
		Excédent investissement reporté N-1	351 409
		Excédent de fonct. capitalisé de N-1	631 667
<u>Dépenses d'équipement (20,21,23,4581)</u>	3 637 523	Subventions d'investissement reçues et opérations cpte de tiers	639 454
<u>Remboursement du capital de la dette</u>	1 256 321	Avances remboursables (Agence de l'Eau)	816 751
		Mobilisation d'emprunt	1 000 000
TOTAL DEPENSES REELLES	4 893 844	TOTAL RECETTES REELLES	3 439 282

- **COTE DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT :**

Les dépenses d'équipement se sont élevées à 3 637 523€.

L'annuité du remboursement du capital de la dette a été de 1 256 321€.

- **COTE RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT :**

Les ressources d'investissement de ce budget se répartissent entre :

- des subventions d'investissements
- des avances remboursables consenties par l'Agence de l'Eau pour 816 751€.
- et le recours à l'emprunt pour un montant de 1 000 000€

	au 31/12/2016			au 31/12/2017							Observations	
	Encours de dettes au 31/12/2016	Provision cumulée jusqu'au 31/12/2016 annuité Emprunt In fine	Encours de dettes au 31/12/2016 déduction faire provisions cumulées Emprunt In Fine	annuités d'emprunt 2017 (remboursement annuité en capital)	Provision annuité 2017 Emprunt In fine*	Transfert d'emprunt communes entrantes au 01/01/2017	Transfert d'emprunt communes entrantes au 01/01/2017	Avances remboursables Agence de l'eau (prêt à 0%) au 20/10/2017	Mobilisation emprunt nouveau 2017	Encours de dette au 31/12/2017		
BUDGET ASSAINISSEMENT	14 626 977	-	14 626 977	1 256 321	-	-		816 751	1 000 000	15 187 407	Endettement	560 429,71

Au 31/12/2017, l'encours de dettes se situe à 15 187 407€, après prise en compte du remboursement annuel en capital de la dette, le budget assainissement ne s'est endetté que de 560 430€ en plus par rapport à 2016.

Liste des opérations d'équipement réalisées sur le budget assainissement en 2017 :

BUDGET ASSAINISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
TRAVAUX DE COLLECTEURS	2 060 485	405 910
REALISATION D'OUVRAGES	1 268 008	105 780
TRAVAUX DE BRANCHEMENTS	117 851	
DELEGATION POUR RACCORDEMENT AUX RESEAUX	88 769	88 769
ETUDES	59 455	17 175
TERRAINS	2 355	21 821
AGENCE LOCALE DE FRANCE	40 600	
TOTAL	3 637 523	639 454

- **CAPACITE DE DESENDETTEMENT**

A fin 2017, la capacité de désendettement du budget assainissement est de 4,4 ans. Cette amélioration s'explique par un niveau d'épargne brute en hausse par rapport à 2016 sur un encours de dettes en légère hausse.

En millions d'€	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
EPARGNE BRUTE	3	1,4	2,4	2,1	2,1	2,4	3,4
ENCOURS DE DETTES	16,9	17,3	16,5	15,2	14,2	14,6	15,2
CAPACITE DE DESENDETTEMENT (années)	5,7	12,6	7	7,4	6,8	6,2	4,4

**PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017
BUDGET EAU**

I – LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU BUDGET EAU DANS SES GRANDES MASSES

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses d'ordre	529 435	Recettes d'ordre	54 383
	Dépenses Réelles	471 640	Recettes Réelles	1 294 229
	Régul. Subvention Agence de l'Eau	166 362	Régul. Subvention Agence de l'Eau	166 362
			Résultat de fonct. N-1	668 883
			Résultat de fonct. N-1 SIAEAC	452 969
		1 167 437		2 636 825
	+ 1 469 388			
SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses d'ordre	54 383	Recettes d'ordre	529 435
	Résultat d'investissement N-1	182 010	Excédent de fonct. capitalisé N-1	585 619
			Basseux - Reprise excédent invest.	2 046
			Ransart - Reprise excédent d'invest.	60 684
	Dépenses réelles d'équipement	243 026	Recettes réelles d'équipement	54 849
	Remb. Capital de la dette	268 925	Mobilisation d'emprunt	0
	Régul. Subvention Agence de l'Eau	166 362	Régul. Subvention Agence de l'Eau	166 362
		914 706		1 398 994
			484 288	
			+ 1 953 676	
RAR 2017	817 837		0	
RESULTAT après prise en compte des RAR 2017	1 135 839			

En incluant les résultats reportés de N-1, il ressort :

- en fonctionnement, un excédent cumulé de + 1 469 388€
- en investissement, un excédent de la section de + 484 288€
- soit un résultat cumulé avant prise en compte des « restes à réaliser » de + 1 953 676€

Le solde des « restes à réaliser » est de 817 837€. Ces restes à réaliser feront l'objet de reports dans le cadre du budget primitif 2018.

Après prise en compte du solde de ces « restes à réaliser », le résultat disponible est de 1 135 839€.

II – LES DEPENSES ET LES RECETTES REELLES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET EAU

Si on exclut les écritures d'ordre en dépenses et en recettes :

- les dépenses réelles de fonctionnement se sont élevées à 638 002 €.
- les recettes réelles de fonctionnement ont atteint 1 460 590€ hors excédent de la section de fonctionnement reporté de N-1 et 2 582 442€ en intégrant l'excédent de fonctionnement reporté de N-1 pour 1 121 852€.

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
<u>Charges à caractère général</u>	303 580	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	668 882
		Excédent de fonctionnement reporté de N-1 SIAEAC	452 969
<u>Charges de personnel et frais assimilés</u>	87 560	Vente de produits fabriqués, prestations (dt surtaxe assainissement)	1 153 484
<u>Autres charges gestion de courante</u>	1 238		
<u>Charges financières</u> (intérêts dette + frais renégociation)	77 711	Autres produits de gestion courante	71 258
<u>Charges exceptionnelles</u>	167 913	Produits exceptionnels	235 849
TOTAL DEPENSES REELLES	638 002	TOTAL RECETTES REELLES	2 582 442

- **COTE DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT :**

En 2017, les dépenses réelles de fonctionnement ont été exécutées à près de 76,06% par rapport aux crédits votés (BP + DM). Le premier poste de dépenses en fonctionnement est celui des charges à caractère général pour 303 580€ dont 171 398€ d'achats d'eau.

Les charges de personnel et frais assimilés s'élèvent à 87 560€ et les charges financières à 77 711€.

Les charges exceptionnelles comprennent pour 166 361,57€ une dépense de régularisation de subventions émanant de l'Agence de l'Eau, neutre financièrement, car trouvant sa contrepartie en recettes réelles de fonctionnement pour le même montant.

- **COTE RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT :**

Les recettes réelles de fonctionnement se répartissent entre des ventes de produits fabriqués et des produits de gestion courante.

Parmi les ventes de produits fabriqués figurent la part surtaxe eau pour la part revenant à la CUA pour 966 795€ et la location des compteurs auprès de la Société des Eaux du Grand Arras qui exploitent le service, pour 181 873€.

Les autres produits de gestion courante correspondent à des redevances d'occupation du domaine public pour 71 258€.

A noter également s'agissant des recettes exceptionnelles, que celles-ci reprennent pour 166 560,54€ la contrepartie du schéma comptable de régularisation d'une subvention perçue de l'Agence de l'Eau ainsi que la reprise des excédents de fonctionnement des communes de Basseux et Ransart, respectivement de 31 082,71€ et 38 183, 92€.

Enfin, en ce qui concerne l'excédent de fonctionnement reporté de N-1, il convient de préciser que celui-ci se compose de l'excédent de fonctionnement reporté du budget Eau de la CUA et de la reprise de l'excédent de fonctionnement reporté du SIAEAC (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau potable et d'Assainissement Collectif). Le SIAEAC était composé des communes de Rivière, Ficheux et Blairville et a été dissous le 1er Janvier 2017 consécutivement à la sortie de la commune de Blairville de ce syndicat et à l'extension du périmètre de la Communauté Urbaine d'Arras aux communes de Rivière et Ficheux.

- **UNE EPARGNE BRUTE CONSTANTE**

Au 31/12/2017, l'Épargne brute dégagée par le Budget Eau est de 0,586 M€ et se situe à un niveau quasi identique à celui de 2016.

III – LES DEPENSES ET LES RECETTES REELLES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT			
DEPENSES REELLES		RECETTES REELLES	
<u>Déficit investissement reporté N-1</u>	182 010	Couverture du déficit N-1 + reports N-1 (1068)	585 619
		Basseux Reprise excédent investissement	2 046
		Ransart Reprise excédent investissement	60 684
<u>Dépenses d'équipement (20,204,21,23,45&81)</u>	243 026	Subventions d'équipement	54 849
<u>Remboursement du capital de la dette</u>	268 925	Mobilisation d'emprunt	0
<u>Régl. Subvention Agence de l'Eau</u>	166 362	Régl. Subvention Agence de l'Eau	166 362
TOTAL DEPENSES REELLES	860 323	TOTAL RECETTES REELLES	869 599

• COTE DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT :

Les dépenses d'équipement se sont élevées à 243 026€.

L'annuité du remboursement du capital de la dette a été de 268 925€.

A noter que le déficit d'investissement reporté de N-1 est composé du déficit d'investissement reporté du budget eau de la CUA pour 183 480,33€ minoré de l'excédent d'investissement reporté issu du SIAEAC pour 1 469, 67€.

• COTE RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT :

Les ressources d'investissement de ce budget se composent des subventions d'équipement pour près de 55K€ émanant de l'Agence de l'Eau.

A noter, que le Budget Eau a enregistré la reprise d'excédent d'investissement émanant des communes de Ransart et Basseux pour respectivement 60 684€ et 2 046€.

Enfin, il est précisé que le budget Eau n'a pas eu recours à l'emprunt au cours de l'exercice 2017. Néanmoins, suite au rattachement de nouvelles communes au 1^{er} janvier 2017, le budget Eau a procédé aux reprises d'encours de dettes suivantes :

- Ransart : 1 908,82€ (stocks dette au 01/01/2017)
- Basseux : 186 157,95€ (stocks dette au 01/01/2017)
- SIDEP Crinchon Cojeul (Syndicat Intercommunal Distribution Eau Potable) : 74 506€ (stocks au 01/01/2017). La reprise d'emprunt depuis le SIDEP résulte de la sortie des deux communes de Boiry Sainte Rictude et de Boiry Saint Martin du syndicat.

	au 31/12/2016			au 31/12/2017						Observations		
	Encours de dettes au 31/12/2016	Provision cumulée jusqu'au 31/12/2016 annuité Emprunt In fine	Encours de dettes au 31/12/2016 déduction faire provisions cumulées Emprunt In Fine	annuités d'emprunt 2017 (remboursement annuité en capital)	Provision annuité 2017 Emprunt In fine*	Transfert d'emprunt communes entrantes au 01/01/2017	Transfert d'emprunt communes entrantes au 01/01/2017	Avances remboursables Agence de l'eau (prêt à 0%) au 20/10/2017	Mobilisation emprunt nouveau 2017		Encours de dette au 31/12/2017	
BUDGET EAU	2 715 553	-	2 715 553	268 925	-	188 067	74 506	-	0	2 709 201	désendettement	-6 352,47

Liste des opérations d'équipement réalisées sur le budget eau en 2017 :

BUDGET EAU	DEPENSES	RECETTES
TRAVAUX DE CONDUITE	58 444	30 349
TRAVAUX DUP SUR OUVRAGES NEUFS	55 340	24 500
TRAVAUX DUP SUR OUVRAGES EXISTANTS	38 157	
RENFORCEMENT RESEAUX ZONES	30 757	
ETUDES	25 125	
PARC COMPTEURS EAU	16 855	
RESERVOIRS ET CHATEAUX D EAU	8 448	
AGENCE LOCALE DE FRANCE	5 700	
TERRAINS	4 200	
TOTAL	243 026	54 849

- **CAPACITE DE DESENDETTEMENT** (ou vitesse de désendettement)

A fin 2017, la capacité de désendettement du budget eau est de 4,6 ans. Une vitesse de désendettement en baisse qui s'explique par épargne brute en légère hausse et un encours de dettes en légère baisse.

En millions d'€	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
EPARGNE BRUTE	0,7	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6
ENCOURS DE DETTES	2,048	2,333	2,359	2,145	1,986	2,7	2,7
CAPACITE DE DESENDETTEMENT (années)	3,1	4,8	4,7	4,2	3,8	5,1	4,6

**PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017
TOUS BUDGETS**

		Fonctionnement	Investissement	Résultat cumulé	RAR 2017 /2018	Résultat après prise compte des RAR 2017/2018
PRINCIPAL	Dépenses	68 946 407	41 887 324		11 220 153	
	Recettes	103 070 429	36 408 658		1 289 456	
	Résultat	34 124 023	-5 478 666	28 645 356	9 930 697	18 714 659
ASSAINISSEMENT	Dépenses	2 465 225	5 183 089		930 240	
	Recettes	5 118 401	5 106 605		78 690	
	Résultat	2 653 176	-76 484	2 576 692	851 550	1 725 142
EAU	Dépenses	1 167 437	914 706		817 837	
	Recettes	2 636 825	1 398 994		0	
	Résultat	1 469 388	484 288	1 953 676	817 837	1 135 839
BATIMENT	Dépenses	555 469	2 233 652		16 293	
	Recettes	995 250	2 170 088		0	
	Résultat	439 780	-63 564	376 216	16 293	359 923
ZAC	Dépenses	3 402 801	3 311 176		1 375 266	
	Recettes	5 520 992	4 192 998		700 000	
	Résultat	2 118 190	881 821	3 000 012	675 266	2 324 746
QUARTIERS VAUBAN	Dépenses	1 047 159	6 197 298		1 581 325	
	Recettes	1 047 159	7 623 510		533 574	
	Résultat	0	1 426 212	1 426 212	1 047 751	378 461
TRANSPORT	Dépenses	12 944 661	4 355 355		463 859	
	Recettes	12 944 661	5 557 062		0	
	Résultat	0	1 201 707	1 201 707	463 859	737 848
CENTRE BALNEO LUDIQUE	Dépenses	1 688 970	3 546 390		2 892 019	
	Recettes	1 688 970	5 956 406		482 003	
	Résultat	0	2 410 016	2 410 016	2 410 016	0
ORDURES MENAGERES	Dépenses	15 112 739	0		0	
	Recettes	15 112 739	0		0	
	Résultat	0	0	0	0	0
RAR 2017 en DEPENSES					19 296 991	
RAR 2017 en RECETTES					3 083 723	
total : solde des RAR 2017					16 213 269	

DEPENSES D'EQUIPEMENT 2017 ET « RESTES A REALISER 2017 » BUDGETS CONSOLIDES

- **Les taux d'exécution : 60 % en dépenses et 70 % en recettes**

Budgets	Dépenses d'équipement 2017			Recettes d'équipement 2017		
	Budget voté*	Réalisé	% d'exécution	Budget voté* dt cessions	Réalisé dt cessions	% d'exécution
PRINCIPAL	32 431 552	18 606 586	57,37%	5 890 874	4 117 085	69,89%
ASSAINISSEMENT	5 133 450	3 637 523	70,86%	908 492	639 454	70,39%
EAU	1 359 404	243 026	17,88%	269 800	54 849	20,33%
BATIMENT	273 309	219 728	80,40%	20 000	0	0,00%
ZAC	6 897 565	3 402 801	49,33%	1 731 787	2 209 815	127,60%
EMPRISES MILITAIRES	4 417 304	2 560 795	57,97%	1 474 000	860 426	58,37%
CENTRE BALNEO	5 297 534	2 278 930	43,02%	56 000	0	0,00%
TRANSPORT	3 820 381	3 325 731	87,05%	57 900	27 900	48,19%
Total	59 630 499	34 275 120	57,48%	10 408 853	7 909 529	75,99%

*reports N-1 + BP + DM

- **Les reports 2017 / 2018, tous budgets**

Budgets	Report 2017 / 2018 en dépenses	Report 2017 / 2018 en recettes	Solde des RAR
PRINCIPAL	11 220 153	1 289 456	9 930 697
BATIMENT	16 293	0	16 293
ZAC	1 375 266	700 000	675 266
EMPRISES MILITAIRES	1 581 325	533 574	1 047 751
CENTRE BALNEO	2 892 019	482 003	2 410 016
TRANSPORT	463 859		463 859
Total	17 548 914	3 005 033	14 543 882

Budgets	Report 2017 / 2018 en dépenses	Report 2017 / 2018 en recettes
ASSAINISSEMENT	930 240	78 690
EAU	817 837	0
Total	1 748 077	78 690

Tous budgets confondus les reports en dépenses s'élèvent à 19 296 990,85€ et les reports en recettes s'élèvent à 3 083 772,58€.